



14491

dc. 8. 2^{king} 1435

#

Garnier (Paris)

1435



100

342772

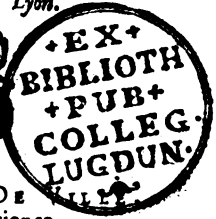
DISSERTATION

*Coll. Lucet. II. Trin. Soc. Fel.
(at. in.)* PHYSIQUE 1709.

EN FORME DE LETTRE,
A MONSIEUR
DE SEVE,
SEIGNEUR DE FLECHERES,
Conseiller du Roy, &c.

DANS LAQUELLE IL EST PROUVE'
que les talens extraordinaires qu'a Jacques
Aymar, de suivre avec une Baguette les Meur-
triers & les Voleurs à la piste, de trouver de
l'eau, l'argent caché, les bornes transplan-
tées, &c. dépendent d'une cause tres-natu-
relle & tres ordinaire.

Par P I E R R E G A R N I E R Docteur
en Medecine de l'Univerfité de Montpellier, agregé
au College des Medecins de Lyon.



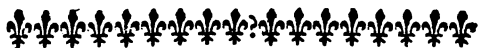
A LYON,
Chez JEAN-BAPTISTE DE
rue Merciere, à la Science.

M. DC. LXXXII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION




121216





AVIS AU LECTEUR.

 *N* trouvera à la fin de cette lettre, l'histoire du Fait telle qu'elle a été écrite par Monsieur l'Abé De Lagarde, qui est instruit par lui-même de toutes les singularités dont il donne le détail.

Après cette histoire, on trouvera encore quelques éclaircissemens sur le Fait, dont je me suis instruit par moy-même pendant trois heures que je passay, il y a quelque tems, avec Jacques Aymar, dans la bibliotheque de Monsieur le Lieutenant General. Je lui fis plusieurs questions, je pense que les curieux ne seront pas fâchez que je leur fasse part des réponses qu'Aymar fit aux questions que je lui proposai, & de tout ce que je lui vis faire de plus surprenant.

C'est pour la commodité du Lecteur que j'ay détaché l'histoire du Fait, de

A ij

L'Explication Physique que j'en donne dans la lettre. Ceux qui ne chercheront que l'explication du Fait qu'ils sçavent déjà, n'auront qu'à lire la lettre ; ceux qui ignorent le Fait, & qui ne se mettent pas en peine de l'explication, pourront trouver ce qu'ils cherchent sans avoir la peine de lire la lettre, & ceux qui voudront lire l'un & l'autre, le liront avec moins d'embarras, dans la lettre & dans l'histoire du Fait, séparées l'une de l'autre.

Une raison de bien-séance m'a encore obligé à en user ainsi. L'histoire du Fait ayant été écrite par Monsieur l'Abé De Lagarde ; j'ay crû qu'il ne m'étoit pas permis de m'enrichir du bien d'autrui, & que je pouvois au plus l'emprunter, dans le dessein de rendre publiquement à l'Authéur, & son ouvrage, & toute la justice qu'il mérite, pour l'avoir écrit avec beaucoup de fidélité & de justesse.

5
A MONSIEUR
MONSIEUR
DE SEVE,

SEIGNEUR DE FLECHERES,
CONSEILLER DU ROY,
LIEUTENANT GENERAL
en la Senêchaussée & Siège
Présidial de Lyon &c.

 MONSIEUR,

VOUS me témoignates, il
y a quelques jours, que vous
souhaiterîés d'entendre expli-

A iij

quer Physiquement les talens extraordinaires de Jaques Aymar, & comment sa Baguette peut naturellement produire entre ses mains, tous les effets surprenans qu'on lui attribuë : Vous eutes même la bonté d'adjoûter que vous écouteriez volontiers mes sentimens sur ce sujet. J'ay pris, MONSIEUR, vôtre désir pour une Loi, parce que ç'en fera toujourns une pour moy de vous obeïr, & de vous plaire, & bien que je n'aye point assez de lumieres pour exécuter un dessein si difficile, j'ay crû que je devois au moins faire mes efforts pour y reüssir, craignant que mon silence ne vous parût encor plus mauvais que tout ce que je m'en vais vous dire. J'espere même que cet ouvrage tout imparfait qu'il est, pourra contribuer à éclaircir la verité ; car si j'en puis

faire entrevoir l'ombre; que doit-on point espérer d'un genie plus élevé , & ne serés vous pas, MONSIEUR, le premier à croire qu'il faut bien que le Diable ne se mêle pas de cette affaire, si je suis capable d'y comprendre quelque chose ?

C'est en effet ma pensée qu'il n'y a rien que de tres naturel dans tout ce qu'on publie de cet homme, rien qu'on ne puisse raisonnablement expliquer par les Principes de la Physique, sans être obligé de recourir à des causes surnaturelles, telles que sont le miracle ou sortilége, ny même aux constellations, ny aux étoiles, ny à leur prétendu pouvoir, non plus qu'à leur prétendues influences, ny aux Pactes Implicites.

Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de l'explication de

A iv

de tous les talens qu'à Jaques Aymar, vous sçavez, MONSIEUR, qu'il en a plusieurs : Il peut avec sa Baguette suivre à la piste les Meurtriers & les Voleurs, il peut reconnoître les bornes transplantées, il peut trouver les sources, les mines, l'or, & l'argent caché. Il faudroit se résoudre à faire un fort gros Livre, plutôt qu'une Lettre pour examiner de prez tous ces talens particuliers avec toutes leur circonstances. Je ne m'attacherai donc uniquement, MONSIEUR, qu'à vous expliquer Physiquement le talent qu'à Jaques Aymar, de suivre les Meurtriers à la piste avec toutes les circonstances énoncées dans l'Histoire du Fait. Je me dispense de toucher à l'explication de tous les autres talens de cet homme, d'autant plus volontiers que les principes & les

raisons dont je prétens de me servir étant fort simples , il n'y aura point d'esprit mediocre qui n'en puisse aisément faire l'application à tout ce que ce Villageois fait de plus surprenant & de plus merveilleux.

Il me souvient que je pris la liberté de vous dire , M O N S I E U R , le soir que vous me fîtes l'honneur de m'en parler, que l'on pouvoit expliquer ces Phénomènes aussi Physiquement qu'on en explique beaucoup d'autres ; ceux de l'Ayman par exemple, ceux de la poudre de Sympathie , ceux de la fermentation du vin , au tems que la vigne est en fleur , & quelques autres : pourvû qu'on en vienne là , je pense que c'est assez pour donner quelque satisfaction à des gens raisonnables , car je présume qu'il n'y a point d'homme de bon sens qui

A v

désire , pour se rendre , qu'on lui fasse voir ce qui n'est pas sensible , & qu'il sera tres content , si on peut lui faire concevoir nettement ce qui peut être conçu.

Avant que d'entrer plus avant en matiere , je vous prieray MONSIEUR de remarquer, ou plutôt de vous souvenir que nos sens ne nous sont point donnés pour connoître l'essence des choses , à peine nous servent-ils pour en connoître infalliblement l'existence , & ils nous trompent souvent , du moins dans les circonstances des choses , de l'existence desquelles ils nous assurent : Cela est si vray que nous sommes tous les jours obligés à croire que les choses ne sont pas telles, que nous les voyons. Nous croions par exemple qu'un bâton entier que nous venons de plonger dans l'eau , est entier bien

qu'il nous paroisse rompu ; que l'extrémité d'une longue allée tirée au cordeau est aussi large que son commencement, bien qu'elle semble plus étroite quand nous la regardons d'un bout à l'autre ; qu'une statuë posée dans un lieu élevé, est bien plus grosse qu'elle ne nous paroît. Un esprit touché de l'amour de la vérité ne s'affligera pas donc beaucoup en la cherchant, s'il ne peut parvenir à rendre ses conjectures sensibles, pourveu qu'il puisse trouver quelque idée claire & distincte à laquelle il ne puisse refuser son consentement sans repugnance, & sans s'exposer à un reproche secret de sa conscience, qui lui dit qu'il résiste à la vérité connue.

La solidité de toutes les Hypothèses de Physique (sans lesquelles il est impossible de Philoso-

pher) roule sur ces maximes, & la plus juste de toutes les Hypothèses ne subsisteroit pas long-tems, si un Physicien étoit obligé à faire tomber sous les sens les principes qu'il suppose, il suffit qu'il puisse les faire comprendre par des conséquences tirées du raisonnement & des expériences, & on lui demande seulement que l'Hypothèse soit liée aux premiers principes, & qu'elle en soit déduite naturellement, qu'elle soit commode pour expliquer tous les Phénomènes, ou du moins une tres-grande partie, & qu'elle ne répugne ni à la raison, ni aux expériences. C'est ainsi qu'on ne trouve pas étrange que Descartes n'ait pas fait voir les écroües qu'il suppose dans les Pores du fer de l'ayman, & les petites vis qu'il suppose dans la Matière Magnetique, pour expliquer les effets de l'ayman à la faveur

de la pression de l'air. Comme la figure en vis , & en écrouës est une figure possible , & que rien n'empêche que cela ne soit , comme par cette Hypothèse on explique probablement tous les effets de l'ayman , & comme cette Hypothèse ne repugne ny aux premiers principes de la Méchanique , ny aux expériences , elle trouve beaucoup de partisans , bien qu'elle ne soit pas démontrée. L'on peut de même par une Hypothèse liée aux premiers principes , expliquer tres-méchaniquement les talens de Jaques Aymar , pourveu qu'on jouïsse des privileges qu'on doit accorder à tous les faiseurs d'Hypothèses.

Sur quoy avant que d'entrer dans le détail de cette affaire , il vous plaira, M O N S I E U R , de remarquer encore que l'Hy-

pothése peut être fausse , & le raisonnement ne laisse pas que d'être bon. Dans l'Hypothése par exemple de Descartes qui explique l'ayman par les vis & par les écroües , il se peut faire que l'Hypothése sera précisément fausse & que le raisonnement qui explique le Fait par la proposition de la figure des Corpuscules magnetiques avec les pores du fer , & ceux de l'ayman, sera fort concluant , parce que le raisonnement attribue cela à la figure & au mouvement des parties de la matiere magnetique , (& cela est tres vrai) & l'Hypothése décide que cette figure consiste précisément aux vis & aux écroües (ce qui peut être tres faux ,) la figure des Corpuscules de la matiere magnetique, & des pores de l'ayman & du fer, étant peut-être tres differente de celle des vis & des écroües ,

mais il suffit que ce soit quelque figure qui y contribuë, pour que le raisonnement ne soit pas faux. Ainsi dans le Fait dont il s'agit, quand on viendroit à se tromper dans la détermination de la figure des Corpuscules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impression, qu'ils fõt sur le corps de Jaques Aymar, le raisonnement ne laisseroit pas de subsister jusques à ce que l'on eût pû prouver que ce n'est ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces Corpuscules que le Fait arrive. Il se pourra donc bien faire que l'on se trompera, en voulant déterminer la mécanique Speciale, en vertu de laquelle ce Villageois suit si fidellement les Meurtriers & les Voleurs à la piste, mais on peut [& cela suffit] faire comprendre en general que cela se fait par quelque mécanique, & par quel-

que cause naturelle, & que cette cause purement naturelle n'est autre que l'émanation des Corpuscules fortis du corps du Meurtrier, dans les endroits où il a fait le meurtre, & dans ceux où il a passé.

Pour y reussir avec plus de netteté il faut rappeler quelques Axiomes communément reçûs. Ces Axiomes sont.

1. Que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement le corps qui est en repos, c'est une maxime reçûë de tous les Physiciens qui sçavent que tout mouvement se fait par impulsion, & que toute impulsion est immédiate, c'est-à-dire qu'entre le corps mû & le corps mouvant, il n'y peut avoir aucun corps.

2. Que tout corps en mouvement, tend toujours à s'éloigner de son centre, par la plus courte de toutes les lignes, qui est la ligne droite, & ne change cette détermination que par rapport aux diverses superficies des corps qu'il rencontre en parcourant sa ligne droite.

3. Que tout corps en mouvement, qui est obligé de changer sa ligne droite en ligne courbe, se mouvra nécessairement en rond, s'il trouve une égale résistance, & une égale détermination en ligne circulaire dans toute sa circonférence.

4. Qu'il y a dans le monde une matière très-subtile, & très-agitée, qui a sa détermination pour passer continuellement, & avec une très-grande rapidité d'un des poles du monde à l'autre, & que lors qu'elle est em-

pêchée dans son cours , comme elle est pressée , elle fait de tres grâds efforts pour suivre sa route, & renverser plutôt tout, que de ne se point faire passage. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'effet de la poudre dans les mines , & la restitution des corps capables de ressort , qui étant une fois pliés ne peuvent être redressés par eux mêmes , & ne le seroient jamais , s'il n'y avoit une matiere en mouvement , qui est obligée pour se faire passage, d'agrandir les pores devenus plus étroits dans une des surfaces du corps plié , que dans l'autre Cet axiome est trop connu des Physiciens pour avoir besoin d'autres preuves , & s'il en falloit , les Chymistes , & les Medecins nous en fourniroient, puisque sans cet axiome les Chimistes ne pourroient expliquer la fermentation, ni les

Medecins la fièvre.

5. Que nos corps transpirent continuellement, & qu'il en sort par les pores, continuellement des Corpuscules, qui sont des émanations de nôtre substance. Cela est encor receu de tout le monde, Sanctorius en fait une démonstration dans un Livre intitulé *De Statica medicina*, c'est lui qui nous a appris précisément qu'il sort tous les jours de nôtre corps par l'insensible transpiration, plus d'excremens qu'il n'en sort par les voyes sensibles des urines, des selles, des crachats &c.

6. Que les corpuscules qui sortent de nôtre corps sont de différente nature, & de différente figure, en differents tems, & en différentes occasions. Cela se preuve par les galeux, & par les pestiferez, dont la Matière de la transpiration est bien diffé-

rente de ce qu'elle étoit dans l'état de santé, puisqu'elle est contagieuse, & qu'elle ne l'étoit pas. Or les differens effets reconnoissent necessairement des causes differentes.

7. Que les passions de l'ame sont capables de faire de grands changemens dans nos humeurs, & par consequent dans les Corpuscules qui sortent de nôtre corps par transpiration, puisqu'ils sont des portions de ces mêmes humeurs. Si cet axiome paroît douteux à quelqu'un, je le prie de considerer en quel état une violente passion d'amour, ou de tristesse reduit tous les jours les corps, & de se souvenir qu'on fait un poison tres-subtil avec la bave des animaux les moins venimeux, lors qu'on les fait mourir à force de les battre, & de les tourmenter; On assure même

que la Vipere n'est point venimeuse lors qu'elle mord sans colere.

8. Que les organes des animaux sont bien differens , non seulement dans les animaux de differente espece , mais encore dans les animaux de la même espece. Le nez, par exemple, est donné à tous les chiens , pour juger des corps odorans , & pour s'en apercevoir ; cependant il s'en faut bien que tous les chiens ayent le nez aussi fin les uns que les autres , & qu'ils puissent tous suivre un lièvre à la piste , aussi bien les uns que les autres ! Les corps odorans laissez par le lièvre dans les endroits où il a passé, subsistent néanmoins aussi bien à l'égard des uns qu'à l'égard des autres , d'où peut donc venir cette grande difference qui nous fait voir certains chiens si ani-

mez sur cette piste , tandis que que d'autres y sont insensibles? Cette difference ne peut venir assurément que de la difference de leur nez.

Cet exemple suffit pour faire comprendre que bien que tous les hommes ayent des yeux pour voir, une peau pour sentir de la douleur & du plaisir , un sang pour couler dans les arteres & dans les veines , il ne faut pas croire pour cela que tous les hommes voyent un même objet de la même façon, & qu'ils soient tous égalemens remués & affectez par les objets extérieurs.

9 Qu'il y a dans la nature, des corps qui ne peuvent se souffrir les uns les autres , & qu'on nomme anthipatiques , non pas parce qu'ils se haïssent, car ce seroit une puerilité d'attribuer une passion de haine , ou d'amour, à

des êtres privez d'intelligence, mais parce qu'ils sont faits de maniere, que lors qu'ils se rencontrent, ils gênent le passage de la matiere subtile, & l'obligent à faire un tres-grand effort, pour se délivrer de cette gêne, ce qui n'arrive pas aussi, parce que la matiere subtile amoureuse de sa liberté, craint d'être gênée, mais parce qu'étant pressée par celle qui la suit, elle est obligée par les loix du mouvement, de faire son chemin. La rencontre des corps acides avec les alkalis, peut servir d'exemple, & de preuve à ce dernier axiome.

Après avoir supposé, ou plutôt établi ces axiomes incontestables, il est tems d'en faire l'application au Fait dont il s'agit.

Personne, je pense, n'osera me nier qu'il ne faut pas recourir à une cause extraordinaire, ou non

naturelle, pour expliquer les talens de Jaques Aymar, si on peut les expliquer clairement par une cause qui luy est naturelle & ordinaire ; Or je pretens qu'on le peut , & voici comment je raisonne.

Il est seur que cet homme ne connoit point la piste des meurtriers par aucune idée , par aucune perception intellectuelle, acquise ou infuse , mais par une pure perception sensible , puisqu'il ne connoit cette piste que par les émotions qu'il sent en luy même, lors qu'il la suit , & parce que sa Baguette tourne alors malgré luy entre ses mains. Je pense donc que pour expliquer physiquement les talens de cet homme , il suffit d'expliquer les émotions qu'il ressent , la syncope , les convulsions , & sur tout ce tournement de Baguette, qui est

est le plus difficile à comprendre, & auquel je vais principalement m'attacher.

Pour pouvoir concevoir pourquoy cette Baguette tourne entre les mains de cet homme sur la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, tandis qu'elle ne tourne point entre les mains d'un autre homme, il ne faut que sçavoir quel peut être le corps en mouvement qui peut communiquer du mouvement à la Baguette, entre les mains de cet homme plutôt qu'entre les mains d'un autre, puisque par le premier de mes Axiomes, tout corps qui est en repos ne peut être mis en mouvement, que par un corps qui a du mouvement, & qui touchant immédiatement le corps en repos, lui communique son mouvement, & il faudra encore déterminer pourquoi ce mouve-

B

ment de la Baguette est plutôt circulaire que de quelqu'autre façon.

Voici comment je pense que cela se fait. Je crois :

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont passé, il est resté une tres-grande quantité de Corpuscules, fortis par la transpiration du corps des meurtriers, ce qui est seur par le cinquième de mes Axiomes.

2. Que ces Corpuscules sont fort differens en figure, en arrangement de particules, de ce qu'ils étoient avant le meurtre, parce qu'il est impossible qu'un meurtrier fasse un meurtre de sang froid, tous les reproches secrets de sa conscience, qui s'élevét contre lui pour morte qu'elle soit, la crainte d'être surpris, l'avidité de l'argent ou de la vengeance, qui le fait agir,

font des ressorts assez puissans, pour ébranler vigoureusement son ame, & pour faire prendre à ses humeurs & à ses esprits animaux des dispositions différentes de celles qu'ils avoient auparavant. Cela est clair par le 6. & le 7. Axiome, par lesquels il est prouvé que les Corpuscules qui sortent en différens tems de nôtre corps, sont bien différens en différentes occasions, & que les passions & les différens mouvemens de nôtre ame sont capables d'y apporter un tres-grand changement.

3. Qu'il est tres-possible que ces Corpuscules sortis du corps du meurtrier, & différens de ce qu'ils étoient avant le meurtre soient faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureusement le corps d'Aymar, & sur tout le tissu de sa peau, à en dilater les pores, à ex-

citer dans son sang une tres-grande fermentation , ou du moins un mouvement different de celuy qu'ils y auroient pû causer avant le meurtre. Cela est prouvé par le fixième Axiome , par lequel il est prouvé que les Corpuscules du corps sont capables de faire differents effets , & qu'ils sont de differente nature en differentes occasions , & par rapport aux differents sujets sur lesquels ils agissent , pouvant avoir sur les uns l'action qu'ils n'auront pas sur les autres. Quant à moy je n'ay pas plus de peine à concevoir pourquoy ces Corpuscules sortis du corps du meurtrier, font sur le corps d'Aymar, les effets que j'ay dit , tandis qu'il ne le font point sur un tres-grand nombre de gens, qu'à concevoir pourquoy en tems de peste , tout le monde ne prend pas la peste : puisque les Cor-

puscules pestiferés répandus dans l'air touchent aussi bien ceux qui y résistent que ceux qui la prennent, & si l'on vouloit encor éclaircir la chose par une autre comparaison tres familiere, il n'y auroit qu'à faire remarquer que les Corpuscules odorants laissés par le Lièvre, ne sont sensibles qu'au nez des chiens de chasse, bien qu'ils frappent tres assurément le nez des autres chiens & des autres animaux, aussi bien que le nez des chiens de chasse.

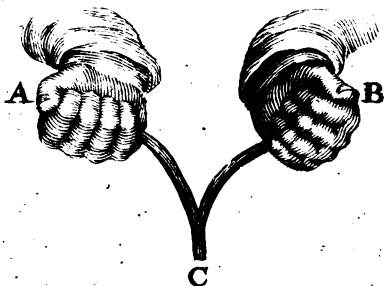
4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de la dissipation des esprits animaux qui suit la plus grande fermentation, & la dilatation des pores, il arrive à cet homme des syncopes, des convulsions, & des tressaillemens, & que ces accidens sont plus considerables dans les endroits, où le Meurtrier à

commis le crime , & où sont les instrumens qui y ont servi , que dans les lieux où il n'a fait que passer , parce qu'il y a plus de ces Corpuscules là où le meurtre a été commis , que là où le Meurtrier n'a fait que passer , donc l'effet doit être plus grand , suivant la maxime commune , *In majori quanto , majus est quale.*

5. Que par la plus grande fermentation qui se passe alors dans le sang d'Aymar, & par la plus grande dilatation des pores de son corps, il se fait alors chez lui une transpiration beaucoup plus grande que de coutume , c'est-à dire qu'il sort en foule du corps d'Aymar des Corpuscules faits, de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois où ils s'introduisent , & qu'ils en embarrassent la sortie [ce qui ne sera pas difficile à concevoir à ceux qui con-

noissent la mécanique des valvules du cœur, celle des veines, & le jeu des soupapes dans les pompes ordinaires.] Delà il arrive que la matiere subtile entrant librement dans les pores du bois, & trouvant dans chaque pore une égale resistance à en sortir, & une égale détermination à être meüe circulairement, elle presse ~~forcement~~ sortant par l'effort qu'elle fait sur la partie solide des pores de la Baguette, & faisant en même tems le même jeu dans tous les pores de la Baguette qu'elle presse, & dans lesquels on peut supposer qu'elle trouve une détermination égale à être meüe circulairement, il faut bien qu'elle imprime un pareil mouvement à la Baguette : que si la Baguette qui est faite de la maniere comme vous verrez cy-aprés,

B iv



est arrêtée fortement par l'un des bouts marqués A , ou B , dans le tems de son mouvement , il est nécessaire qu'au bout de quelques tours elle rompe , proche de l'un des bouts, où elle est arrêtée, parce que les lignes de la Baguette qui sont fortement retenues par la main de celui qui en arrête le bout , changent de situation à l'égard de celles qui tournent , celles qui sont arrêtées demeurant droites , lorsque leur

continuation décrit des lignes circulaires , & la Baguette casse près l'un des bouts arrestés, par la même raison qu'on casseroit un bâton dont on auroit gêné un bout dans un estoc , tandis qu'on tourneroit la suite du bâton avec violence.

Mais pour concevoir plus clairement tout ce que je viens d'avancer en dernier lieu touchant le mouvement de la Baguette en rond ; il faut rappeler ici le quatrième, le deuxième & le troisième axiome, par lesquels j'ay établi qu'il y avoit dans le monde une matiere tres subtile , tres agitée , qui est dans un continuel mouvement , qui traverse incessamment tous les corps , & qu'elle se meut en ligne droite autant qu'elle peut , & que lorsqu'elle est obligée de changer sa ligne droite, elle se mouvra necessai-

rement en ligne circulaire, si elle le trouve dans toute la circonférence dans laquelle elle est meue une égale résistance & une égale détermination à se mouvoir en ligne circulaire.

Je vais repeter en peu de mots chaque proposition dépouillée de toutes preuves, afin que tout le monde puisse plus aisément concevoir mon Hypothèse. Je dis donc,

1. Que dans tous les lieux où les Meurtriers ont passé, il est resté une tres-grande quantité de Corpuscules sortis par la transpiration du corps du meurtrier.

2. Que ces Corpuscules sont differents en figure & en arrangement de parties de ce qu'ils étoient avant le meurtre.

3. Que les Corpuscules sortis du corps du Meurtrier sont faits de maniere à pouvoir ébranler

vigoureusement le tissu de la peau du Villageois, & à exciter dans son sang une tres grande fermentation, tandis qu'ils ne produisent rien de pareil dans un homme disposé d'une autre maniere à leur égard, & qu'ils sont faits aussi de maniere à pouvoir laisser entrer librement la matiere subtile dans les pores de la Baguette, où ils s'introduisent, & à lui en embarrasser la sortie, & à la déterminer par quelque particule à être meüe en ligne circulaire.

4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de cette grande fermentation, il se fait des contractions dans les fibres nerveuses, & des dissipations d'esprits animaux dans ce Villageois, qui sont les vraies causes des syncopes, & des convulsions qu'il souffre alors.

B vj

5. Que par la fermentation extraordinaire des humeurs , il se fait une transpiration beaucoup plus grande que de coûtume , & que c'est aux Corpuscules qui sortent alors en foule par le corps d'Aymar , & qui permettant la libre entrée à la matiere subtile , lui en interceptent un peu la sortie , & la determinent à être meüe en ligne circulaire qu'il faut attribuer le mouvement circulaire de la Baguette.

Je ne prétens pas qu'on ne puisse expliquer le mouvement circulaire de la Baguette par quelque autre Hypothèse , mais quelle qu'elle soit , il faut toujours qu'elle soit fondée sur les principes que je suppose ; car enfin il faut necessairement, dans quelque Hypothèse que ce soit , admettre un corps en mouvement, qui donne entre les mains

de Jaques Aymar , plutôt qu'entre les mains de beaucoup d'autres personnes , du mouvement à la Baguette ; or je prétens qu'en quelque Hypothèse que ce soit ce corps en mouvement , ce premier mobile de la Baguette ne peut être autre que l'émanation des Corpuscules du corps de Jaques Aymar , qui arrive à l'occasion de l'alteration que produit chez lui la piste du Meurtrier , & qui n'arrive pas chez un autre , chez qui cette piste ne produit pas une pareille alteration , à cause de la difference individuelle de la texture de leur corps , & de leurs humeurs.

Je sçai par exemple qu'il y a un homme de qualité dans cette Ville , aussi recommandable par son merite que par l'éclat de sa famille , lequel explique fort aisément , & tres simplement le

mouvement circulaire de la Baguette d'une autre maniere que moy. Il confidere que la Baguette aiant la même figure comme celle qui est cy-devant, & étant arrêtée & tenuë en équilibre, comme sur deux pivots par les deux bouts A & B entre les mains d'Aymar, de quelque mouvement qu'elle se trouve agitée, à moins qu'on ne l'arrache avec violence des mains de celui qui la tient, elle se mouvra nécessairement en rond: pour s'en convaincre on n'a qu'à souffler, ou pousser horizontalement l'endroit marqué C, elle tournera en rond comme si elle étoit meüe circulairement, voilà donc une autre maniere d'expliquer le mouvement circulaire de la Baguette, mais dans cette Hypothèse comme dans la mienne, il est nécessaire de trouver le corps en mou-

vement, qui fait rémuër le point C de la Baguette sur les deux pivots A & B, entre les mains de Jaques Aymar, plutôt qu'entre les mains d'un autre homme.

Que si ce Paysan réüssit sur mer comme sur terre à suivre les meurtriers avec sa Baguette, c'est parce que sur mer comme sur terre, ces Corpuscules sont répandus dans l'air, dans lequel l'expérience fait voir, qu'ils se conservent long-tems d'une manière même qui nous est sensible, puis qu'il est difficile d'ôter l'odeur du musc à une chambre, bien qu'on laisse long-tems les fenêtres & les portes ouvertes. Je sçai qu'il court à present dans le monde une lettre qui est trop belle pour n'être pas bien-tôt imprimée par les amis de l'Autheur, elle est écrite à Madame la Marquise de Senozan, par Monsieur

Chauvin mon Collegue , tres-bon Physicien. Il s'attache fort dans cette lettre à expliquer comment le courant des rivieres , les grands vents , les tempêtes , ni les vapeurs de la terre ne sont point capables de dissiper , ni de déplacer ces Corpuscules sortis du corps du meurtrier , & répandus dans l'air , il est juste que la vigne s'attache à l'ormeau pour se soutenir, & que je m'en remette à ce qu'en écrit là-dessus M. *Chauvin* pour éclaircir une circonstance si difficile à expliquer, & qui repugne si fort au vraisemblable. Que si malgré toutes les réflexions de cet Auteur subtil & profond , on vient à se servir de l'exemple du chien de chasse, pour prouver que les Corpuscules sortis du corps du lièvre ne demeurent pas dans l'air malgré les vents & les pluyes , puis

qu'après les grands vents & les grandes pluyes, ou pendant qu'il fait de grands vents & de grandes pluyes, les chiens perdent beaucoup plus aisément la piste, que lors que le tems est serain : je répons que cet exemple ne prouve pas la prétendüe dissipation des Corpuscules laissez par le lièvre, & qu'il prouve du moins, avec autant de force, que le vent & la pluye changent la disposition des nerfs olfactoires des chiens, & les met en état de s'apercevoir moins des Corpuscules laissez par le lièvre qu'auparavãt. Que si on replique, que bien que le tems soit serain & tranquille, le chien ne peut s'apercevoir de la piste d'un lièvre au bout de huit jours, & qu'ainsi il faut bien que les Corpuscules sortis du corps du lièvre & répandus dans l'air soient dissipéz, & que

par une raison semblable, il doit être inconcevable que Jaques Aymar puisse retrouver la piste des meurtriers & des voleurs après plusieurs années, je répons encore une fois que cela prouve plutôt la difference des organes, que la dissipation des Corpuscules, la disparité est grande en effet, aussi bien dans la quantité que dans la qualité, puis que les chiens ne suivent la piste des lièvres qu'avec le nez, & que Jaques Aymar suit celle des meurtriers avec tout son corps, ainsi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre : De plus il est seur que les Corpuscules sont materiels, que la matiere ne peut être anéantie naturellement, on pourroit donc au plus prétendre le déplacement de ces Corpuscules, par les vents, les tempêtes; les vapeurs de la terre,

les pluyes &c. je m'en rapporte à ce qu'à écrit Monsieur *Cbauvin*, pour expliquer comment, malgré toutes ces circonstances, ces Corpuscules ne sont point déplacés dans l'air.

Il faut à present faire une application de mon Hypothèse, à quelques-uns des principaux Phénomènes, pour faire voir qu'elle est commode pour les expliquer.

1. La Baguette tourne plus vite aux endroits où a été fait le meurtre, & Jaques Aymar y souffre davantage; parce que [comme il a été dit] il est seur qu'en ces endroits il y a plus de Corpuscules que dans les autres, & que l'effet doit être plus grand, quand la cause est plus grande.

2. Cet homme ne peut suivre un meurtrier, ni un voleur, s'il ne commence à trouver le lieu où a été fait le meurtre, ou le vol;

mais dez qu'il a trouvé ce lieu, & qu'il s'y est [pour ainsi dire] aymané des Corpuscules du meurtrier, ou du voleur, il suit sa piste par tout, à la faveur de sa Baguette, qui tourne alors entre ses mains, tandis qu'il est sur la piste.

On peut fort bien expliquer ce Fait dans mon Hypothèse, en r'appellant l'exemple d'un couteau qui a touché une fois une pierre d'ayman : ce couteau sans plus rétoucher la même pierre, conserve la vertu d'attacher à lui les épingles, les aiguilles de fer, & de faire tout ce que fait l'ayman. Cette comparaison me paroît extrêmement propre pour expliquer le Phénomène de Jaques Aymar, dont je parle à présent ; car de même que le fer n'acquiert la vertu de l'ayman en touchant l'ayman, que parce que la matiere

magnetique qui sort du corps de l'ayman passe facilement dans les pores du fer, qui ressemblent à peu près à ceux de l'ayman, & que cette matiere magnetique infinuée du corps de l'ayman dans celui du fer, & tournée en petites vis, forme dans le corps du fer des petites écrouës, à l'occasion desquelles dans la suite la matiere magnetique passe aussi facilement dans les pores du fer que dans ceux de l'ayman, & y produit par consequent les mêmes effets; de même l'on peut penser que Jaques Aymar retrouve par tout la piste du Meurtrier qu'il a trouvé sur l'endroit du meurtre, parce que sur l'endroit du meurtre, il faut penser que cet amas de Corpuscules sortis du corps du Meurtrier dont il a été tant parlé, & que j'appellerai ici; par allegorie

à la matiere magnetique , la matiere meurtriere , fait dez la premiere fois qu'elle touche le corps de Jaques Aymar dans le tissu de sa peau, & peut-étre aussi dans les parties de son sang, de certaines moulures , & de certaines traces, à raison desquelles elle se conserve toujous un passage & une entrée libre dans le corps , & dans le sang de cet homme disposé à les recevoir plutô qu'un autre homme ; de même que la matiere magnetique sortant de l'ayman fait ces traces ou ces moulures en écroües dans les pores du fer , & non pas dans les pores des autres corps qu'elle peut toucher , à cause qu'elle trouve les pores du fer disposés à laisser passer les petites écroües , & que les pores des autres corps ne sont pas disposés de la même façon.

3. Si en suivant la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, le meurtrier, ou le voleur, dont Aymar suit la piste, se presente à lui, & qu'il mette son pied sur le pied du meurtrier ou du voleur, la Baguette continuë à tourner, & Aymar dit, voilà le meurtrier, ou le voleur : Que si l'homme qui se presente est innocent, la Baguette cesse de tourner, & Aymar dit, cet homme là est innocent du meurtre ou du vol dont je cherche le coupable, ce qui est sans doute admirable ; car pour vous faire voir, MONSIEUR, que je ne prétens pas d'éviter les difficultez, vous pouvez vous souvenir, MONSIEUR, que je fis audit Aymar cette objection dans la chambre où couchent vos valets ; je lui dis, comment se peut-il faire que vous ne vous trom-

piés pas, puisque si un innocent se trouve sur la piste d'un meurtrier, & que vous lui presentiez la Baguette, il semble que la Baguette doive continuer de tourner sur cet innocent, à cause de la piste du meurtrier sur laquelle vous êtes, & qui la faisoit tourner avant que l'innocent se mît sur cette piste. Vous savés, MONSIEUR, qu'Aymar répondit que cela n'arrivoit pas ainsi, & que lorsqu'il suivoit la piste d'un Meurtrier ou d'un Voleur, si sur cette même ligne il trouvoit un innocent, & qu'il mît son pied sur le pied de l'innocent, la Baguette s'arrêtoit, & c'est ce qu'il nous fit voir, car il suivoit alors la piste d'un de vos valets qui vous avoit volé, la Baguette tournoit fort vite, & dès qu'il mettoit le pied sur quelqu'un de vos laquais qui n'avoit pas

pas contribué au vol, la Baguette s'arrêtoit & tournoit dès qu'il ne touchoit plus le laquais innocent.

Ce Phénomene s'explique aussi fort clairement par mon Hypothèse, & l'on peut pour en faire cōprendre l'explication emprunter encor le secours de l'Ayman, & comparer la matiere larronessè & la matiere meurtriere à la matiere magnetique [car enfin dans les faits nouveaux, il est permis d'inventer de nouveaux termes, pour s'expliquer plus nettement, & plus brièvement.] Voici le Fait de l'ayman qui sert à éclaircir ce Phénomene. Un couteau qui avoit acquis la vertu de l'ayman, en passant par dessus un pole de l'ayman, perd cette vertu, pour l'ordinaire, si on le passe sur le même pole à contresens de ce qu'il a été passé la premiere fois,

C

parce que ce couteau n'avoit acquis la vertu de l'ayman en passant la premiere fois sur un pole de l'ayman qu'en tant que la matiere magnetique qui sortoit de l'ayman dans un certain sens, avoit débouché les pores du couteau dans le même sens, & y avoit formé des figures proportionnées à la sienne, en pliant d'un certain sens les petites branches des parties du fer qui traversoient le couteau ; mais lorsqu'on passe le couteau à contresens il est necessaire que la matiere magnetique fasse un effet contraire dans le couteau, & qu'elle redresse ce qu'elle avoit renversé, ainsi le couteau perd sa vertu magnetique. Appliquant ceci au Fait, je dis que lors qu'un innocent se trouve sur la piste d'un coupable, la baguette cesse de tourner ; parce que les émanations du corps de l'innocent son

differentes en figure, & tournées dans un autre sens que celles du coupable, ainsi elles ne s'ajustent point du tout aux petites traces, ni aux petites regraveures que la matiere meurtriere s'étoit fait dans la peau & dans le sang de Jaques Aymar, c'est pourquoy la peau ne recevât plus le même ébrâlemēt, ni le sang la même fermentation, | l'émanation des Corpuscules sortans du corps de l'homme à baguette, n'est plus la même, & ne bouche plus les pores de la Baguette comme auparavant, pour embarrasser la sortie de la matiere subtile, & l'obliger à presser sur chaque pore en sortant, ainsi la Baguette ne tourne plus, mais lorsque l'innocent s'est ôté de la ligne de la piste, la matiere meurtriere, [que je nomme ainsi, pour me faire entendre en moins

de mots] r'enfile aisément les mêmes routes qu'elle avoit tracées , & produit les mêmes effets ; que si le Meurtrier se présente , il est seur que la Baguette doit tourner encor plus vite , puisqu'il fournit une très-grande quantité de Corpuscules semblables à la matière répandue sur la piste , & s'il y a quelque différence , entre ce Fait & celui de l'ayman , auquel je l'ai comparé , elle ne consiste précisément qu'en ce que la matière magnetique détruit tout-à fait sur le fer passé à contre-sens tout ce qu'elle avoit fait en y passant la première fois dans un sens contraire ; & en ce que dans ce cas l'émanation du corps de l'innocent ne détruit pas tout-à fait les traces , & les moulures qu'avoit formé la matière meurtrière dans le corps d'Aymar , elle les embarrasse seulement assez , pour que cette matière meurtrie.

re n'y puisse entrer; & dez que cette émanation du corps de l'innocent est dissipée, ces moulures & ces routes demeurent libres, & alors la matiere meurtriere, ou la matiere larronesse, s'y insinue comme auparavant, & recommençant son jeu fait tourner de nouveau la Baguette, dès que l'innocent s'est retiré de la piste du coupable.

4. Quand Jaques Aymar a trouvé le Meurtrier, & que faisant chemin avec lui, il marche après ce Meurtrier, il souffre extraordinairement, & ne peut en aucune maniere se résoudre à le suivre long-tems, ne pouvant soutenir les syncopes, les agitations, les convulsions qui lui arrivent alors, il faut qu'il marche le premier, & que le Meurtrier le suive.

Rien n'est plus favorable à mon

Hypothèse que cette circonstance ; parce que lors qu'Aymar marche après le Meurtrier, il repasse continuellement sur une piste toute fraîche, par laquelle il est incessamment ébranlé & trop vivement pour y pouvoir tenir long-tems, y trouvant une prodigieuse quantité de Corpuscules sortis depuis un moment du corps du Meurtrier, lesquels ne sont point encor divisés, & qui par consequent sont en état d'agir plus fortement : mais lorsqu'Aymar marche avant le Meurtrier, il est clair qu'il n'est pas exposé à cet inconvénient.

5. La Baguette perd beaucoup de sa vertu, & souvent elle la perd entièrement, lorsque le criminel a avoué son crime, elle ne tourne alors sur lui que foiblement, & il arrive souvent qu'elle n'y tourne point du tout. En voycy la raison.

Il est seur que la situation de l'esprit d'un criminel n'est plus la même, quand il a avoué son crime, qu'auparavant, il est par exemple ou plus resolu à la mort, ou plus desespéré qu'auparavant; il n'est plus en souci de sçavoir ce qu'il répondra aux Juges, il est aisé d'y trouver beaucoup de difference. Or de même que le changement arrivé à ses humeurs & qui donne le moyen de le suivre avec la Baguette, ne peut être que la suite de la situation de son esprit, differente après le crime de ce qu'elle étoit auparavant: ainsi ce second changement qui empêche la Baguette d'agir sur lui après l'aveu de son crime, ne peut être que la suite d'une situation d'esprit differente dans le criminel après l'aveu du crime, de ce qu'elle étoit auparavant. Je ne vois pas plus de dif-

ficulté d'un côté que d'autre ,
 car on ne peut pas nier qu'un
 criminel qui a avoué son crime,
 n'ait une situation d'esprit aussi
 différente de celle qu'il avoit
 avant cet aveu , qu'est diffé-
 rente la situation de l'esprit d'un
 meurtrier, apres le meurtre com-
 mis, de celle où il étoit avant
 l'avoir commis. Or je crois d'a-
 voir assez étably dans mes Axio-
 mes que les différentes modifica-
 tions de nôtre ame font differens
 changemens sur nôtre corps : car
 une des loix les plus connuës
 de l'union de nôtre ame avec
 nôtre corps ; c'est que Dieu a
 voulu que toutes les fois qu'il se
 passeroit certain mouvement dãs
 nôtre corps , il se passeroit cer-
 taine modification dans nôtre
 ame; & que toutes les fois qu'il se
 passeroit certaine modification
 dans nôtre ame, il se passeroit cer-

rain mouvement dâs nôtre corps: & comme il est clair que nôtre ame est modifiable à l'infini parce qu'elle peut penser en une infinité de manieres tres differentes, & à une infinité de differentes choses; il est constant aussi que nôtre machine corporelle, dont les différens mouvemens suivent les différentes modifications de l'ame, peut être même en une infinité de différentes manieres, & par consequent changée & alterée différemment par nôtre ame, puisqu'elle ne peut recevoir de changement sans un différent mouvement, ni de différent mouvement sans un changement.

6. La Baguette qui tourne avec tant de rapidité sur la Serpe meurtriere enterrée, ne tourne plus sur cette même Serpe enfermée dans un linge; & ce qui

C v

paroît de plus bizarre, la Baguette
 tourne aussi bien entre les mains
 d'Aymar sur l'argent envelopé
 dans un linge, que sur l'argent
 qui n'est point caché dans le lin-
 ge. Il est aisé, suivant mon Hy-
 pothèse, de penser que cela arrive
 parce que les pores du linge sont
 faits pour laisser passer les Cor-
 puscules de l'argent, & qu'ils ne
 sont pas faits de manière à laisser
 passer ceux qui s'élevent de la
 Serpe meurtriere: car bien que
 les uns & les autres conviennent
 en ce qu'étant à découvert, ils
 font sur Aymar les effets neces-
 saires pour faire tourner la Ba-
 guette, cela n'empêche pas que
 les Corpuscules qui s'élevent de
 l'argent, & ceux qui s'élevent de
 la Serpe meurtriere ne puissent
 avoir entre eux quelque différen-
 ce individuelle, & il faut bien
 que cela soit, puis qu'Aymar souf-

fre, & est agité par les Corpuscules de la Serpe meurtriere, & ne l'est jamais par ceux de l'argent. Et qu'on ne m'oppose point que je suppose tout cela à plaisir, je demeure d'accord que je ne puis le démontrer, mais j'ay averty dès le commencement de cette Lettre, qu'un Philosophe qui suit la nature avec les yeux de sa raison, & non pas avec ceux de son corps, n'est pas obligé de faire voir tout ce qu'il suppose, il n'est obligé que de le faire comprendre; & qu'il peut supposer hardiment tout ce qui ne repugne, ni au bon sens, ni aux experiences, ni aux premiers principes. Ainsi si quelqu'un insiste à me dire que je ne puis faire voir ce que je suppose, je lui répons en peu de mots, que je suis en droit de le supposer, jusques à ce qu'il ait pû me faire

C vj.

voir que ce que je suppose est impossible. Jusques-là j'ay plus de raison pour supposer, qu'il n'en aura pour nier mes suppositions, puisque je puis lui prouver par beaucoup d'experiences, que les pores des corps sont differens les uns des autres, aussi bien que leur émanations, ainsi que je l'ay étably dans mes Axiomes, & que rien ne repugne à ce que les Corpuscules qui s'élevent de la Serpe meurtriere, n'ayent pas avec les pores du lingue tout à fait la même proportion qu'ont ceux qui s'élevent de l'argent.

7. L'on peut aussi rendre raison par cette Hypothèse du plus difficile de tout les Faits, & de la plus embarrassée de toutes les questions que je me fois pû aviser de faire à cet homme. Vous vous souviendrez, MONSIEUR, s'il vous plaît, qu'en vôte pre-

fence, je lui dis qu'il me sembloit qu'il devoit souvent prendre le change , puisque sa Baguette tournoit pour tous les meurtriers, pour tous les voleurs, pour l'eau, pour l'argent caché, pour les bornes transplantées. Je lui demandai comment il se tireroit d'affaire, lors que sur une même ligne plusieurs meurtriers , ou plusieurs voleurs auroient passé, qu'il y auroit outre cela sur cette ligne quelque source d'eau, de l'argent caché, des bornes transplantées, quelque'une de ces choses, ou toutes à la fois, car cela se peut, & si la Baguette auroit l'esprit, ou la bonté de ne tourner précisément que pour celle de ces choses qu'il chercheroit. Aymar ne nia pas qu'il ne se pût tromper, si dans la même ligne, où il y avoit de l'eau, il y avoit aussi de l'argent caché, ou

que les voleurs y eussent passé, parce que pour ces trois articles la Baguette tourne entre les mains, sans qu'il en puisse reconnoître la différence ; mais il dit, qu'à l'égard des meurtriers, & des bornes transplantées, il ne pouvoit s'y tromper, parce que pour ces deux articles, outre le tournement de la Baguette, il sentoit dans lui-même une certaine émotion qu'il ne pouvoit pas s'êtir pour quelque autre cause que ce fût, non pas même pour la piste d'un autre meurtrier qui lui feroit bien tourner la Baguette, mais non pas avec une même nature d'émotion que pour celle qu'il suit déjà, [encor faudroit-il pour faire cette confusion qu'il eût été aymenté sur le lieu de l'autre meurtre, à cause des raisons qui ont été dites dans le second des Phénomènes que je viens d'expliquer.]

Je puis rendre raison de ce fait dans mon Hypothèse, puisque j'ay cy-devant étably que la matiere de la transpiration est aussi différente dans les hommes que l'est leur sang, & leur temperament; & comme on ne trouve pas deux hommes qui aiment, ou qui haïssent précisément les mêmes choses, on doit conclurre qu'il n'y en a pas peut-être deux qui pésent de la même maniere, & qu'il n'y en pas deux par consequent, qui ayent les humeurs de la même maniere, puisqu'elles changent de caractère par les différens mouvemens dont elles sont agitées, & que la différence de ces mouvemens suit la différence des modifications de l'ame.

Je pourrois sans doute, MONSIEUR, par la même Hypothèse expliquer beaucoup d'autres Phénomènes qui ont relation au su-

jet que je traite, si je ne m'apercevois qu'insensiblement je fors des bornes d'une lettre que vous n'aurez dû déjà trouver que trop longue. J'abandonne donc icy les réflexions que peut faire un Philosophe pour m'arrêter un moment à celles que le bon sens seul peut fournir sur cette matiere. On a besoin à la verité du secours de la Philosophie, quand on veut expliquer mécaniquement les talens de Jaques Aymar, mais on n'a besoin que du bon sens, & d'une mediocre application d'esprit pour se persuader que ces talens sont purement naturels, & qu'ils ne dépendent ni du sortilége, ni d'aucun pacte, ni même des constellations, ou de l'étoile sous laquelle Aymar est né.

Pour se persuader que les talens d'Aymar sont purement naturels il ne faut que remarquer qu'il

y a beaucoup de gens en cette Ville qui avoient les mêmes talens qu'Aymar sans en rien sçavoir, & qui ne s'étoient pas vraisemblablement donné au Diable, ni entré dans aucun pacte avec lui, pour acquerir des talens qu'ils ne connoissoient même pas, & qu'ils n'avoient jamais pensé d'avoir; & Jaques Aymar ne s'est pas donné au Diable non plus qu'eux, pour acquerir le talent de suivre les meurtriers, & de connoître les lieux, ou a été fait le meurtre, puisque ce n'est que par hazard qu'il s'est aperçû qu'il avoit ce talent, en cherchant de l'eau dans une cave dans laquelle il y avoit le corps d'un homme assassiné depuis plusieurs années, ainsi qu'il sera dit dans l'histoire du Fait.

Ce ne sont pas aussi les constellations qui en sont cause, puisque

de ces hommes dont j'ay parlé qui ont les mêmes talens en cette Ville, il y en a qui n'ont pas neuf ans, il y en a qui en ont trente, d'autres qui en ont davantage ; ces gens-là cependant sont nez sous des constellations tres-differentes ; puisque tous les Astronomes demeurent d'accord que l'état du Ciel change à tout moment, & qu'il n'y en a pas un qui nie que depuis le commencement du monde jusques à present on n'aye pas vû une constitution du Ciel semblable à celle qui est à present que j'écris ceci. Plusieurs milliers de siècles ne suffisant pas pour faire revenir la même constitution & le même état du Ciel.

Le bon sens tout seul nous peut encore fournir beaucoup d'autres réflexions sur ce sujet. Je ne doute point que chaque homme rai-

sonnable n'en puisse faire de tres-justes. Quant à moy il m'est venu souvent en pensée que la premiere fois qu'on entendit parler de l'ayman, & qu'on vit un homme qui tenoit suspenduë en l'air une épingle dont la tête étoit en bas & la pointe en haut, attachée à la pointe de son couteau, on en fut aparamment aussi surpris que de tout ce qu'on entend dire de Jaques Aymar, & qu'il y eut en ce tems-là beaucoup de gens disposez à croire que cet homme étoit forcier, & & que cela ne pouvoit se faire naturellement, cependant on ne trouve personne aujourd'hui qui fasse difficulté de croire que ce Phenomène du couteau aymané & de l'épingle qui s'y attache par sa pointe ne soit tres naturel. Ceux donc qui sont portés à croire que tout ce qu'ils ont entendu dire

de Jaques Aymar ne se peut faire naturellement doivent, à mon sens, suspendre un peu leur jugement, & se souvenir que la source la plus ordinaire de nos erreurs, c'est la précipitation avec laquelle nôtre vanité naturelle nous porte à juger de toutes choses, sans prendre garde qu'on est tres sujet à se tromper, lorsqu'on donne plus d'étendue à sa volonté qu'à son entendement, & & lorsqu'on reçoit pour vraie une proposition qui n'est point encor évidente; il faut toujours pour éviter l'erreur que l'évidence précède le consentement de la volonté, parce que l'évidence est la seule marque infallible de la vérité, mais il faut prendre garde à ne pas recevoir pour évident ce qui ne l'est pas, & à ne pas parer le mensonge des habits de la vérité. Dans le Fait,

dont il s'agit par exemple , pour parler raisonnablement , il faudroit que ceux , qui veulent absolument soutenir que tous les talens de cet homme ne peuvent avoir une cause naturelle , conussent toutes les causes naturelles , qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens ; & que les ayant toutes examinées , ils conussent qu'aucune n'y peut contribuer ; ils pourroient alors avec quelque raison prononcer que ces talens ont une cause qui n'est pas naturelle. Je vous laisse à juger , M O N S I E U R , à vous qui êtes un si bon Juge de toutes choses , si cela se passe ainsi , & si ce grand nombre de gens toujours prests à décider de tout , sont suffisamment instruits des secrets de la nature , pour pouvoir sur le champ prononcer , comme font la plupart ,

qu'il n'y a aucun ressort dans la nature, qui puisse produire les singularitez qu'on remarque dans cet homme. Pour leur rendre à eux - mêmes leur propre jugement suspect, je voudrois les prier d'examiner eux - mêmes leurs propres décisions. J'en ai ouï plusieurs de ceux qui ne vouloient point reconnoître de cause naturelle des actions de l'homme à la Baguette, sur le Fait du vol, & des Meurtriers, qui ne s'étonnoient pas, disoient-ils de la faculté qu'il avoit de trouver les sources cachées à vingt pieds dans la terre avec la Baguette, passe pour cela, disoient-ils, c'est une chose ordinaire, nous connoissons bien d'autres gens qui ont la même vertu, mais de suivre les Meurtriers, & les Voleurs avec la Baguette, vraiment cela est bien

different , on n'a jamais oüi parler de cela, tres assurément il y a là du Grimoire ! Quant-à moy je ne crois pas que la plûpart de ces Messieurs qui ne s'étonnent point du premier de ces Phénomènes , s'en étonnent moins, parce qu'ils en comprennent mieux la cause, qu'ils ne comprennent celles des autres Phénomènes qui les passent, mais seulement parce qu'ils en ont oüi parler plus souvent. Car il me semble qu'il est aussi mal-aisé d'expliquer comment l'eau cachée à vingt pieds dans la terre , peut faire tourner une baguette entre les mains d'un homme, que d'expliquer tout le reste.

Je pense , MONSIEUR, qu'en voilà assez pour obliger ceux qui ne font que raremēt usage de leur esprit, & qui par là en connoissent moins les foiblesses, à

être plus retenus à décider si hardiment , & à lire avec moins de prévention les Ouvrages de ceux qui ont un peu plus d'habitude qu'eux à penser sur les secrets de la nature.

Mais avant que de finir , je suis obligé de vous justifier une proposition que j'ay avancée dez le commencement.

Cette proposition est , qu'un esprit mediocre pourroit aisément appliquer tout ce que je dirois pour les meurtriers , aux autres talens de Jaques Aymar , & qu'on pourroit par la même Hypothese expliquer la vertu qu'il a de suivre aussi la piste des voleurs , de trouver les sources , l'argent caché , les bornes transplantées. Il n'est pas malaisé en effet de soutenir cette proposition , puisqu'il ne faut que supposer dans les voleurs , dans l'eau , dans l'argent ,

l'argent , & dans les bornes, des émanations de Corpuscules qui font des effets sur le corps d'Aymar , & conséquemment sur la Baguette , pareils à ceux que j'ay remarqué pour les meurtriers. Vous n'aurez pas de la peine à en convenir , MONSIEUR , vous qui n'ignorez rien de la Philosophie , & des belles lettres qui vous servent à délasser vôtre esprit si fort appliqué au bien public. Pour ceux qui n'ont pas les mêmes ouvertures , il suffira de leur avoir prouvé qu'il ne se faut pas presser de dire que ce qu'on ne voit pas, n'est pas ; qu'il y a beaucoup de choses dans la nature qui sont , & que nous ne voyons pas , mais que nous comprenons fort bien. Peut-on en effet nier que l'argent , & les bornes ne puissent envoyer beaucoup de Corpuscules sans dimi-

D

nuër sensiblement de poids ? de-
 puis qu'on sçait par experience
 qu'une tasse de Regule d'Anti-
 moine rendra plusieurs années
 tous les jours, une grande quan-
 tité de vin vomitive sans dimi-
 nuer de poids, quoy que cela
 n'aye pû se faire sans qu'il se soit
 détaché des Corpuscules anti-
 moniaux, qui ayent passé de la
 tasse dans le vin, chaque fois que
 ce vin est devenu vomitif; de-
 puis qu'on sçait par une autre
 experience qu'on fait bouillir
 pendant des années entières une
 livre, par exemple, d'Argent
 vif, dans l'eau qui en reçoit la
 vertu de tuer la vermine, sans
 que l'argent vif diminuë sensi-
 blement de poids, bien que cet-
 te vertu n'aye pû arriver à l'eau
 que par le détachement de quel-
 ques Corpuscules Mercuriels :
 Et combien d'autres experien-

ces pourroit-on citer pour prouver qu'il se détache de tous les corps du monde incessamment des Corpuscules qu'on ne voit pas. Si la plupart des hommes sçavoient combien la nature est mystérieuse, que son artifice consiste toujours *in minimo organico*, & que ce tres petit organisé n'est pas fait pour être aperçu par nos yeux, sans doute ils changeroient le violent penchant qu'ils ont à ne croire que ce qu'ils voyent, ou ce qu'ils sentent, & à croire que ce qu'ils ne peuvent ny voir, ny sentir, n'est pas. Le Microscope seul est un remede proportionné à leur foiblesse, ils peuvent avec son unique secours guérir par leur propre sens, leur esprit des erreurs où leur sens le font tomber si souvent, puisqu'avec le microscope ils peuvent voir des

choses qu'ils n'auroient jamais vû sans cet instrument, lesquelles neanmoins n'auroient pas laissé que d'être, quand bien on n'auroit pas trouvé un instrument propre à nous les faire voir. Il ne faut pas donc nier l'émanation des Corpuscules, parce qu'elle n'est pas toujours sensible: quand on ne connoîtroit que la divisibilité de la matiere à l'infiny, on en sçauroit assez pour comprendre cette émanation continuelle de Corpuscules. C'est là, M O N S I E U R, ce que j'avois à vous dire pour soutenir la proposition que je pris la liberté de vous avancer, le soir que vous me fîtes l'honneur de me parler de cét affaire. Cette proposition est, que les Talens de Jaques Aymar sont naturels, & qu'on les peut expliquer aussi physiquement qu'on explique les Pheno-

menes de l'ayman , ceux de la poudre de Sympathie , & beaucoup d'autres. Il ne me reste qu'à vous prier , d'excuser toutes les fautes que vous trouverez dans ces Réflexions , à cause du zele & de l'envie que j'ay eu de vous plaire ; de vouloir bien corriger mes erreurs par vos lumieres ; & de faire grace à tout l'Ouvrage, à cause de vos bontez ordinaires pour l'Autheur , & de l'empresement que j'ay eu à vous marquer par ce coup d'essay le profond respect, avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble &
 tres-obeissant serviteur,
 GARNIER.

D' iij

HISTOIRE DU FAIT,

ECRITE

PAR MONSIEUR
L'ABE' DE LAGARDE,

*Et promise par l'Auteur dans
l'AVIS au Lecteur.*

LE 5. de Juillet 1692. sur les dix heures du soir, un Vendeur de vin & sa Femme furent égorgés à Lyon dans une cave ; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre.

Cela se fit avec tant de secret, qu'on ne put ni découvrir, ni soupçonner les Auteurs du crime.

Un voisin , touché de cette mort , ou poussé par le désir d'éprouver le talent d'un riche Païsan de sa connoissance, qui se méloit de suivre à la piste les larrons & les meurtriers, l'attira par une Lettre en cette Ville ; & le mena chez Monsieur le Procureur du Roy , à qui ce Villageois promit d'aller sur les pas des coupables & de les rencontrer , pourveu qu'il commençât par descendre dans cette cave pour y prendre son Impression.

Il est de S. Veran en Dauphiné , s'appelle Jaques Aymar , est né le 8. de Septembre 1662. entre minuit & une heure : & avec une baguette fourchue , coupée en tout tems & de toute espee de bois, il trouve la source & le cours des fontaines , les bornes , l'or & l'argent cachez , sans que son frere unique ait ce talent .

D iiij

quoy qu'il soit né dans le même mois en l'année 1664.

Monfieur le Lieutenant Criminel & Monfieur le Procureur du Roy l'envoyerent dans cette cave. Il y fut ému ; son pouls s'éleva comme dans une groſſe fièvre ; & ſa baguette, qu'il tenoit en ſes mains de la même façon qu'il la tient lorsqu'il cherche les ſources, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Après quoy, guidé par ſa Baguette, ou par un ſentiment interieur, il ſuivit les rues où les aſſaſſins avoient paſſé, entra dans la cour de l'Archevêché, ſortit de la Ville par le Pont du Rhône & prit à main droite le long de ce Fleuve.

Trois perſonnes, qui l'eſcortoient, furent témoins qu'il ſ'apercevoit quelquefois de trois

Complices, quelquefois il n'en contoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il soutint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa baguette tournoit; & que de trois bouteilles, qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une sur quoy sa baguette tournoit aussi.

Deux enfans de 9. ou 10. ans, qui le noient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre le défense de leur pere, avoüerent bien tôt, que trois hommes, qu'ils dépeignirent, s'étoient glissez dans la maison, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Païsan indiquoit.

Après cet aveu, l'on fut au bord du Rhône à demi lieüe plus bas que le Pont, & leurs traces im-

D v

primées dans le sable sur le rivage, montrèrent visiblement qu'ils s'étoient embarquez ;

Ils furent exactement suivis par eau ; & le Païsan fit conduire son bateau dans des routes & sous une arche du Pont de Vienne , où l'on ne passe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier , puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage le Villageois, faisoit aborder à tous les Ports où les Scelerats avoient pris terre ; alloit droit à leurs gistes ; & reconnoissoit (au grand étonnement des hôtes & des spectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniez.

On arrive au Camp de Sablon, le Païsan se sent plus émû ; il est persuadé qu'il voit les Meur-

triers & n'ose pourtant faire agir sa baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne se jettent sur luy. Frapé de cette peur il s'en retourne à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un bateau avec des lettres de recommandation. Les Criminels en font partis avant son retour. Il les poursuit jusqu'à Beaucaire, & dans la route il visite toujours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupez, les pots qu'ils ont touchez pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les rues, il s'arresta devant la porte d'une prison & dit positivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit; on luy presenta douze ou quinze prisonniers parmi lesquels un Bossu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour

D vj

un petit larcin, fut celuy que la baguette désigna pour un des Complices.

On chercha les autres. Le Païsan découvrit qu'ils avoient pris un sentier aboutissant au chemin de Nismes, & le Bossu fut conduit ici.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoissance, ni de ce forfait, ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lion. Cependant à Bagnots, soit qu'il fût pressé par la force de la verité, soit qu'il fût confondu par ses Hôtes, qui lui soutenoient qu'il avoit logé chez eux en descendant par le Rhône, avec deux personnages tels qu'on dépeignoit les Complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu conte, il revela que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans

cette action , comme s'il eût été leur valet , sans qu'il eût pourtant ni tué, ni volé ; car c'étoient eux , à ce qu'il disoit , qui avoient fait le massacre & enlevé l'argent , dont ils ne lui avoient donné que six écus & demy.

Ce qu'il y eut de remarquable le long du chemin , fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le Bossu sans des maux de cœur : il falloit qu'il marchât loin devant luy pour les éviter. Et ce qui merite aussi d'être observé, c'est qu'il ne sçauroit se placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, sans prendre envie de vomir , sans suër, sans souffrir une espèce d'accès de fièvre. Il n'est pas ainsi tourmenté quand il cherche des sources , ou qu'il fait des meurriers sur une riviere.

Le Bossu dans le premier in-

interrogatoire subi, dez qu'il fut à
 Lyon, ne fit pas difficulté de ra-
 conter que le jour du meurtre,
 deux hommes, qui parloient
 Provençal, l'avoient mené à la
 boutique d'un Marchand, dans
 laquelle ils acheterent ou déro-
 berent deux Serpes à bucheron:
 Que sur les dix heures du soir
 tous trois ensemble furent chez
 ces pauvres gens, sous prétexte
 d'emplir une grosse bouteille
 couverte de paille dont ils étoient
 munis: Que les deux compagnons
 descendirent sans lui dans la ca-
 ve avec le Vendeur & la Ven-
 deuse de vin: Que là ils les tue-
 rent à coups de serpes & remon-
 terent dans la boutique, ouvri-
 rent un coffre, volerent cent
 trente écus, huit louis d'or, &
 une ceinture d'argent.

Il avoüa même qu'ils se refu-
 gièrent promptement dans une

grande cour , sortirent de Lyon le lendemain par la Porte du Rhône , bûrent à la maison du Jardinier en presence de deux enfans , détacherent un bateau du rivage , furent au Camp de Sablon , & puis à Beaucaire. Il ajouta que sur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Païsan l'avoit fait repasser au retour & reconnoître par les Hôtes.

Cette confession débrouïlla les circonstances du crime. En effet dans la boutique qui servoit de chambre on avoit trouvé une Serpe à bucheron neufve & sanglante , avec une grosse bouteille presque pleine ; & ces deux instrumens ont donné lieu à plusieurs experiences.

Si tôt que le bruit de la prise du Bossu se répandit , on raisonna sur cette affaire dans toute la Province , chacun selon ses no-

tions , ses prejugez , sa passion , ses interêts , ou le degré de sa science.

La plus-part publioient obstinément que l'homme à baguette étoit forcier, & ne faisoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte du moins implicite. Quelques uns attribuoient son talent au Signe de la Vierge ; & d'autres , voulant parler pour ne rien dire , avoient recours aux qualitez occultes , ou à son étoile.

Un Philosophe plus hardi * opina pour la nature , & débita dans les conversations une espede de Siftéme, ou une Hypothese qui expliquoit d'une maniere un peu sensible & un peu méchanique les différentes merveilles que le Villageois ope-
roit.

* M. l'Abé De Lagarde.

Il avoit construit son Hypothese pour la satisfaction de M. le Lieutenant Criminel & de M. le Procureur du Roy sur leur relation des Faits, sans avoir jamais vû le Païsan, & leur avoit prédit par des consequences tirées de ses principes, que ceux qui excellent à chercher les sources, devoient avoir le même don. ce qui seroit à l'avenir un rempart contre les larrons & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les experiences; & la premiere fois qu'il y fut appelé, ce Villageois, devant des personnes distinguées, & en sa presence parcourut la cave, marqua par les mouvemens de sa Baguette les deux endroits où le Vendeur de vin & son épouse étoient tombez en mourant, fut abondamment mouillé de sueur, eut le pou

élevé , demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les sources , étoit à la cave , & prit la Baguette , qui tourna sur les mêmes places. Il sentit d'abord un grand mal de cœur , dont il se remit en un moment & fut au cabinet de Monsieur le Procureur du Roy. La Serpe sanglante & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier y furent rangées à demy aulne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement , & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

N'auroit-on pas cru qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur senti à la cave ? Toutefois en se retirant, il fut saisi dans les rues d'une agitation vehemente. qui l'obligea de monter chez un de ses amis y prendre du vin , &

attendre que cette émotion , qui lui dura tout le soir , fût diminuée.

Deux jours après , le Païsan avec des Archers fut renvoyé au sentier , dont on a parlé , pour y reprendre la piste des autres Complices ; & de là , sa baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire à la porte de la même prison , où l'on avoit trouvé le premier.

Il assuroit qu'il y en avoit encore un là dedans & n'en fut détrompé que par le Geolier , qui lui dit qu'un homme , tel qu'on décrivoit un de ces deux Scelerats , y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du Bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon dans une Hôtellerie où ils avoient dîné le jour précédent : on les poursuivit sur la mer, où

ils s'étoient embarquez : on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems sur nos costes , qu'ils y avoient couché sous des Oliviers ; & l'homme à baguette , malgré des tempestes , les suivit inutilement sur les ondes journée par journée , jusqu'aux dernières limites du Royaume.

Le procès du Bossu s'instruisoit cependant avec une singulière exactitude ; & quand le Païsan fut de retour , ce jeune criminel , qui ne se donnoit que 19. ans , fut condamné le 30. d'Août à être rompu vif sur les Terreaux , & à passer en allant au supplice , devant la porte du Vendeur de vin , où la Sentence fut lüe.

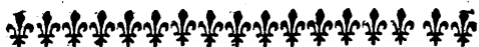
A peine le Patient fut vis-à-vis de cette maison , que de son propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens , dont il

déclara qu'il avoit causé la mort en suggerant le vol , & gardant la porte de la cave dans le tems qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'exécution de ce malheureux, on a fait des experiences; & déjà huit personnes se sont trouvées revêries de ce don ignoré jusqu'aujourd'hui. Quelques unes sont tourmentées incontinent qu'elles e mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne sont agitées qu'une heure après , & leur mal s'appaise en mangeant. On a vû qu'il y en a une , agée d'environ soixante ans , sçavante à chercher les sources , qui n'a fait néanmoins tourner la baguette à la cave que tres-imparfaitement.

On a pris garde que la baguette entre les mains du Païsan ne tourne sur la bouteille que du côté de l'anse par où les assassins

la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abrevée de sang & mis quantité de mortier à sa place, la baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi ailleurs à la piste des choses dérobées, on a developé des larcins; & par un grand nombre de Faits & de circonstances, on a commencé d'aprofondir une découverte si utile à la conservation du bien & de la vie des hommes.



*RELATION PROMISE,
dans l'Avis au Lecteur, de quel-
ques actions de Jaques Aymar que
l'Auteur lui a vû faire chez Mon-
sieur le Lieutenant General, & de
quelques réponses que ledit Aymar
fit à des questions qui luy furent
alors proposées par l'Auteur.*

LE 3^{me} de Septembre de la
présente année 1692, je
passai trois heures avec Jaques
Aymar, chez Monsieur le Lieu-
tenant Général de cette Ville,
Monsieur l'Abé son Oncle, Mon-
sieur l'Abé de S. Romain, &
Monsieur de Puget s'y trouve-
rent & furent témoins de ce
qui suit.

Jaques Aymar prit un Baguet-
te fourchue qu'on coupa au pre-
mier balet qu'on trouva, il tint

chacune des extrémités supérieures de la Baguette fourchuë, dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se réunissent les deux branches, qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs, & incontinent la Baguette tourna; on y en mit davantage, & elle tourna plus fort. On disposa sur les tables de la Bibliothèque de Monsieur le Lieutenant Général, plusieurs chapeaux, on cacha de l'argent sous quelques uns de ces chapeaux, on n'en cacha point sous d'autres, la Baguette tourna entre les mains de Jaques Aymar sur les chapeaux qui couvroient de l'argent, elle ne tourna point sur les autres, sous lesquels il n'y avoit point d'argent; & comme ces chapeaux étoient sur des tables, Aymar étoit obli-

gè

gé de mettre sur ces tables une de ses jambes , sans quoy la Baguette n'auroit pas tourné , & cette circonstance peut sans doute servir de beaucoup , pour appuyer l'opinion des Corpuscules que j'ai établi dans la Lettre.

Plusieurs fois chacun de nous mit sous son pied la main, tantôt pleine , tantôt vuide d'argent ; lorsque nous avions de l'argent dans la main la Baguette tourna, lorsque nous n'en avions point , elle ne tourna pas.

Nous n'oublîames rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme , pour faire ainsi tourner la Baguette ; nous lui fîmes étendre les mains autant qu'il se pouvoit sans que la Baguette tombât , mais malgré toutes nos précautions la Baguette tourna toujours, & si bien qu'après l'avoir exami-

E

né, nous fumes tous encor plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le Fait.

On enveloppa bien ensuite de l'argent dans un linge, pour voir si la Baguette tourneroit sur l'argent ainsi fermé, parce que cet homme nous assura [& nous le sçavions d'ailleurs] que la Baguette n'avoit point tourné sur la serpe meurtriere lorsqu'elle avoit été envelopée d'un linge, mais la Baguette tourna égalemēt sur l'argent envelopé d'un linge, comme sur l'argent découvert.

Mon sieur le Lieutenant Général avoit été volé il y a sept ou huit mois par un de ses Laquais qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des Cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il

avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce Cabinet avec sa Baguette aux mains , mettant le pied sur les chaises , sur les meubles , & sur deux bureaux qui sont dans ce Cabinet , à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs : il ne se trompa point , il connut précisément le bureau, & le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monsieur le Lieutenant Général lui dit ensuite, d'essayer de suivre à la piste ce Voleur, ce qu'il fit, sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neuve qui est à plein pied dudit Cabinet, de là dans le Cabinet près du feu, puis dans la Bibliothèque, & de là droit dans la montée à la Chambre des Valets où la Baguette tournant toujours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du

E ij

tout sur l'autre moitié, & tous les autres Laquais là présents dirent que c'étoit dans cette moitié de lit sur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toujours couché le Laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maison, un autre Laquais aiant toujours couché de l'autre côté. Monsieur le Lieutenant Général se souvint positivement que le jour que ce Laquais le vola, il alla de ce Cabinet à deux ou trois pas dans sa terrasse pour prendre du bois, puis entra dans le Cabinet pour lui faire du feu, ensuite traversa sa Bibliothèque pour monter à la Chambre des Valets.

Lorsque la Baguette tournoit sur la piste du Laquais voleur & absent, Aymar mit son pied sur le pied de tous les Laquais de la maison les uns après les autres, & leur presenta la Baguette, laquel-

le cessa de tourner, parce que il n'y en avoit aucun de coupable; Aymar assurant toujours que si on faisoit venir le Laquais voleur la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoitroit.

Voici encor un Fait dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.

Madame la Lieutenante Generale eut la curiosité de sçavoir si cet homme pourroit deviner un vol qu'elle auroit fait elle même; elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de Voleur; elle lui dit encore, prends bien garde, tu te trompes, il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même? Aymar

E iij

nous examina une seconde fois , & ne connut point le vol, & comme on lui soutint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre , il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour rire , & d'une manière innocente , auquel cas il n'en pouvoit rien connoître , assurant que si le vol avoit été fait d'une manière criminelle , il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je lui fis ensuite plusieurs questions. Je lui demandai , si la Baguette tournoit aussi bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une rivière comme au bord ?

Il a répondu qu'oui.

S'il est vrai qu'il ressent des syncopes , des tressaillemens , & des grandes émotions en suivant les Meurtriers, les Voleurs, l'Eau,

les Bornes transplantées & l'Argent caché ?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur , ni aucun trouble en suivant les Voleurs , l'Eau , & l'Argent , mais qu'il sentoit des violentes agitations en suivant les Bornes transplantées & les Meurtriers , sur tout là où les Meurtriers s'étoient arrestés , & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper , lorsque sur la piste d'un Meurtrier , ou d'un Voleur , il y auroit de l'eau , ou de l'argent cachés ou des bornes transplantées , & si lorsque sa Baguette tournoit , il pouvoit distinguer par quelque signe , pour laquelle de ces choses elle tournoit , puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses ?

Il répondit que si en cherchant de l'eau , il trouvoit de l'argent ,

E iv

il ne pouvoit se tromper parce que sa Baguette tournoit aussi bien pour l'eau, que pour l'argent caché, sans qu'il se passât chez lui aucune émotion, ni aucun treffaillement; que s'il rencontroit la piste d'un voleur, qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parce que pour pouvoir suivre la piste d'un Voleur, il faut qu'il ait été une fois mis sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoy il ne peut plus suivre cette piste.

Cette question donna bien tôt lieu à une autre; & je lui demādaï s'il ne pouvoit pas se tromper en cherchant un Meurtrier, supposé qu'un autre Meurtrier eût passé sur la ligne de la piste du premier Meurtrier, qu'il suit, ou bien que sur cette ligne il y eût des bornes criminellement transplantées, puisqu'il souffroit des

treffaillemens & des inquietudes pour tous les Meurtriers & pour les bornes transplantées par malice ?

Il répondit qu'il pouvoit moins se tromper pour cela que pour le reste , parce qu'à l'égard premièrement du change , que l'on croioit que lui pouvoit faire prendre la piste d'un second Meurtrier qui auroit passé sur les mêmes traces de l'autre , il auroit allu pour s'y tromper , qu'il eût été mis sur l'endroit , où avoient été faits les deux meurtres , n'ayant aucune vertu de reconnoître par sa Baguette la piste d'un Meurtrier , s'il n'avoit auparavant été mis sur l'endroit où avoit été commis le meurtre : Qu'outre cela , il distinguoit fort bien cela par l'émotion , & qu'il trouvoit toujours sur la piste du Meurtrier une certaine maniere d'é-

motion , semblable à celle qu'il avoit ressenti à l'endroit où avoit été commis le meurtre , & qu'il ne pouvoit sentir de même , ni pour la piste d'ũ autre Meurtrier , ni pour aucunes bornes transplantées , pour lesquelles il sentiroit bien des émotions , mais telles qu'il pourroit par son seul sentiment les distinguer de la première émotiõ acquise à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il est vrai que lors qu'un Meurtrier a avoué son crime , la Baguette ne tourne plus sur lui ?

Il répondit que cela étoit vrai fort souvent, bien que cela ne fût pas infallible.

S'il y avoit un tems réglé & prescrit pour la vertu de la Baguette à l'égard de la piste des Meurtriers & des Voleurs , & quel étoit ce terme, six mois par exemple ou un an ?

Il répondit qu'il croioit qu'il n'y avoit point de terme fixe , ou que du moins il avoit sujet de croire que ce terme étoit fort long , puisque le premier meurtre , qu'il avoit connu avec sa Baguette , estoit arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne aussi bien pour un corps enterré , & mort de mort naturelle que pour un corps assassiné ?

Il a répondu que non.

En quel mois , à quelle heure , en quelle année il est né ?

Il nous a répondu qu'il étoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoit d'autres gens que lui qui aient le même talent ?

Il a répondu que Monsieur l'Evêque de Morienne a les mêmes talents , & qu'il est à peu près de son âge.

Si la Baguette tourne, quand il est sur une riviere, pour l'eau de la riviere ?

Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoit le nombre des Meurtriers, ou des Voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meurtre, lorsqu'il suit leur piste ?

Il a répondu qu'il en connoit le nombre pourveu qu'ils n'aient pas tous passé sur une même ligne, mais comme il est presque impossible que quatre hommes qui font voyage, aient toujours marché sur une même ligne, il lui est facile d'en connoître le nombre.

F I N.



APPROBATION.

LA *Dissertation Physique* sur les talens particuliers de Jaques Aymar, composée en forme de lettre par *Monsieur le Medicin Garnier*, non seulement ne contient rien contre la foy & la pureté des mœurs, elle developpe encore une question également curieuse & importante à la seureté publique, non par des mots de qualitez en general, & autres qui ne signifient rien de particulier, mais par des raisonnemens naturels & sensibles, avec beaucoup de solidité & de discernement; Cet ouvrage est aussi tres-utile pour achever de détromper ceux que le défaut de connoissance, ou l'opiniâreté à soutenir de vieilles préventions ruinées, auroient pu engager à décrier ce qu'ils ignorent, ou ce qui leur fait ombre, sans suivre aucunes règles. Ce sont les sentimens du soussigné, A Lyon ce 8. Novembre 1692.

BASSET Docteur de Sorbonne
& Obéancier de S. Just.

APPROBATION

DE MONSIEUR DE COHADE
Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, premier Custode de Sainte Croix en l'Eglise de Lyon.

IL y a dans la Nature trois sortes de veritez cachées, les unes cachées pour jamais, comme le nombre des étoiles du Firmament; les

autres cachées pour un tems , comme les terres nouvellement découvertes. Les troisièmes cachées de leur nature , comme dans l'ayman la vertu de direction & d'attraction , qui a un fond d'obscurité que l'esprit humain peut néanmoins éclaircir par des études & des applications serieuses.

L'Histoire de la Baguette est de cette dernière qualité , elle a ses embarras , ses tenebres , & ses difficultez qu'on peut lever & dissiper. Rien ne le justifie tant que la variété des sentimens , & les differens essais des Ecrivains. Il falloit des lumieres aussi vives & aussi pures que celles de *Monsieur Garnier Medecin de Montpellier , agrégé au College de Lyon* pour expliquer avec netteté , solidité , & dans les règles de la mécanique , par les principes de la belle Physique tous les faits contenus dans cette histoire.

Le public est obligé au Magistrat qui l'a engagé à cette Dissertation. Les Curieux & les Sçavants , les Philosophes & les Medecins y seront également satisfaits. Je dois même adjoûter que les Curez & les Devots qui n'ont autre vûë que la correction des mœurs , & generalement tous ceux qui vivent dans la Societé civile seront bien-aises d'apprendre qu'on a trouvé un art innocent & non suspect , d'empêcher ou d'arrêter les voleurs & les meurtriers , c'est ce qui m'oblige d'approuver cette lettre , en qualité d'ancien Philosophe , & de Theologien moderne.
A Lyon ce 17. Novembre 1692.

DE COHADE.

CONSENTEMENT.

Sur la Réquisition de Jean-Baptiste De Ville, à ce qu'il luy soit permis de faire imprimer une *Dissertation Physique sur les talens particuliers du nommé Jaques Aymar*, composée en forme de Lettre par le Sr Garnier Docteur Medecin de ce te Ville, qui ne peut contenir qu'environ trois feuilles d'impression; veu les Approbations des Sieurs Baillet & De Cohade Docteurs de Sorbonne; Je consens pour le Roy à la permission requise. A Lyon ce 10. Novembre 1692.

RIGAUD.

PERMISSION.

Permis d'imprimer le livre énoncé dans le consentement du Procureur du Roy. A Lyon ce 10. Novembre 1692.

DULIEU.

A Lyon, de l'Imprimerie
d'ANTOINE BEAUJOLLIN.

